

## L'IDÉE FIP n° 2018 - 5

*Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions*

### EDITO

Du 29 novembre au 6 décembre, vous allez choisir celles et ceux de vos collègues de travail qui vont **porter vos voix, protéger vos droits et vous défendre** pendant les 4 prochaines années.

Ils et elles sont candidat(e)s pour siéger dans les instances de dialogue social que sont les :

- CAP (Commissions Administratives Paritaires),
- CT (Comités Techniques),
- CCP (Commissions Consultatives Paritaires).

Rappelez-vous qu'en votant, et ce quels que soient vos choix, vous endiguerez la volonté de vous désarmer et renforcerez le droit de tous d'être **respectés et défendus** quelle que soit votre situation individuelle.

Par votre voix renforcer la légitimité de vos représentant(e)s et des syndicats.

**Ces élections sont les vôtres !**

# VOTEZ !





**Instance paritaire de concertation**

**Les syndicats et l'administration votent**

**L'avis de la CAP (Commission Administrative Paritaire) engage l'administration**

**Le Gouvernement veut mettre fin au paritarisme, qui est pourtant une garantie pour les personnels et pour leurs représentant(e)s ! Solidaires s'y oppose de toutes ses forces !**

### **LES CAP SONT COMPÉTENTES**

**Pour les mutations et les affectations :** nous vérifions la bonne application des règles et défendons vos situations individuelles. Dans une période où les règles de mutation sont en pleine révolution, au détriment de vos droits à une mobilité choisie, vous disposez, grâce à Solidaires Finances Publiques, d'équipes syndicales formées et aguerries en CAP nationale et en CAP locale.

**Solidaires Finances publiques revendique une affectation la plus fine possible (résidence, spécialité, structure), prononcée dès la CAP nationale, sur la base de règles humaines, claires et transparentes.**

### **POUR LES RECOURS SUR L'ÉVALUATION**

L'évaluation professionnelle va devenir un élément central en matière de promotions et de rémunérations.

En effet, la promotion interne, dont personne n'ignore qu'elle est en berne, et la rémunération au mérite, sont les derniers outils de la reconnaissance des personnels dont dispose l'administration. Cette reconnaissance dépendra de plus en plus de la manière dont ceux-ci seront jugés par leurs responsables ! Là encore, il vous faudra choisir des représentant(e)s déterminé(e)s comme le sont celles et ceux que présente Solidaires Finances Publiques.

**Solidaires Finances Publiques combat toute introduction du mérite dans la rémunération.**

### **CHOISISSEZ LA COHÉRENCE**

Vous aurez aussi tout intérêt, pour vous, à faire un choix cohérent du local au national. En effet, en termes de recours contre l'évaluation professionnelle, les CAP Nationales sont des instances d'appel de second niveau (car il faut au préalable passer par la CAP Locale).

**Solidaires Finances Publiques combat les règles trop restrictives !**

### **LA PROMOTION**

Les CAPL ont une compétence préparatoire en matière de liste d'aptitude. Au final, ce sont les CAP nationales qui ont le dernier mot, afin tout simplement d'assurer une égalité de traitement des personnels sur l'ensemble du territoire.

**Solidaires Finances Publiques revendique la création d'un grade unique pour les catégories C et B, pour une vraie progression linéaire de carrière, et une augmentation des taux de promotion !**

### **NOTRE BILAN**

Durant les quatre ans qui viennent de s'écouler, les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques ont tenu la dragée haute à l'administration. Face aux vents contraires, face aux restrictions imposées par la DG en matière de temps de préparation des CAP, elles et ils ont répondu présent(e)s pour renseigner, épauler et défendre les agent(e)s. Bon nombre de situation délicates ou bloquées ont été résolues par les représentant(e)s de Solidaires Finances Publiques, au grand soulagement de centaines de collègues qui ont vu leur situation personnelle s'améliorer et leur problème se résoudre.

### **Nos DÉFIS**

Obtenir la **suppression de toutes les règles trop restrictives** (réforme des concours et des règles de mutations). Poursuivre notre combat contre l'arbitraire et contre l'individualisation.

**Défendre avec toujours plus de technicité, mais aussi de ténacité,** vos situations personnelles et collectives.

# CT

**Instance de concertation**

**Seuls les syndicats votent**

**L'avis du comité n'engage pas l'administration**



## NOTRE BILAN

Nous avons, depuis près de 20 ans, fait des questions relatives aux **conditions de travail** une priorité. Nous y avons acquis une **expertise** reconnue et s'appuyant sur un réseau de **spécialistes** (ergonomes du travail, associations, organismes publics). Nous avons dépassé le stade des constats pour forcer l'administration à traiter des causes du mal-être des agent(e)s, alors qu'elle est centrée sur la gestion des conséquences.

Malgré les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des comités techniques, qui ressemblent trop souvent à des chambres d'enregistrement, nous y apportons notre **connaissance des missions** et des conditions de travail pour peser sur les choix de l'administration.

Au plan national, au CTR (Comité Technique de Réseau), notre « surface militante », notre présence dans l'ensemble des directions, **au plus proche du terrain, le nombre important de nos adhérent(e)s**, nous permet de faire valoir la réalité des services auprès de l'administration centrale. Cela jusqu'à réussir à faire bouger les lignes, sur des sujets importants.

## Nos DÉFIS

Continuer à faire inscrire à l'ordre du jour les **sujets qui intéressent directement les agent(e)s**.  
Imposer à l'administration une véritable négociation en lieu et place du monologue social

qui est devenu la règle. Comment ? **En cassant le ronron des instances**, en obligeant l'administration, sans tomber dans la cogestion, à nous considérer réellement comme des partenaires sociaux, conformément au droit et à la Constitution.

**Prendre en compte VOTRE avis**, vous qui êtes les acteurs de terrain, en VOUS servant de relais auprès de l'administration, dans le respect des revendications construites par et avec nos adhérent(e)s et nos militant(e)s.

Poursuivre notre combat pour **empêcher la disparition des CHS-CT** (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) voulue par nos responsables politiques et administratifs.

Poursuivre notre travail en matière de conditions de travail.

Contraindre, **y compris en allant devant les tribunaux**, l'administration à respecter les prérogatives des CHS-CT, notamment en matière de restructurations.

Continuer à solutionner les problématiques de **l'action sociale** pour faire valoir les droits des personnels en la matière, qu'il s'agisse de restauration, d'hébergement, de loisirs ou de soutien financier.

**Solidaires Finances Publiques réclame une pause sur les restructurations, afin de permettre l'ouverture d'un cycle de négociation sur l'avenir de la DGFIP et de ses agents en lien avec sa digitalisation : quelles missions, quels emplois, quelles structures, quels dispositifs de requalifications et de repyramidage des emplois ? Voilà les sujets que nous voulons aborder... L'administration préfère trop souvent « réfléchir » seule dans son coin.**

## LES ENJEUX DU VOTE

**Obtenir des droits et des moyens de fonctionnement pour mieux vous représenter et vous défendre.**

Renforcer notre représentativité nationale et locale, à la DGFIP, mais également au ministère et dans la Fonction Publique, pour davantage peser sur les décisions.

Avoir la capacité d'être présents à tous les niveaux dans les instances en charge de l'action sociale et des conditions de travail.

Pourquoi voter **Solidaires Finances Publiques** :

NOUS SOMMES LÀ **POUR VOUS** !

**REPRÉSENTER**  
**DEFENDRE**

En participant annuellement à 58 instances plénières (CTL, CAP Locales, CHSCT), aux audiences de défense des collègues, aux commissions de réforme, en recensant les bénéficiaires du dispositif ZUS et QPV (...) nous avons agi **POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS.**

**RENCONTRER**

Sur le terrain, par le biais des HMI et visites de sites, **NOUS SOMMES PRÉSENTS** à vos côtés pour relayer vos besoins en matière de conditions de travail, carrières et rémunérations.

**INFORMER**  
**ECHANGER**

**NOUS AVONS PARLÉ DE VOUS**, au travers de l'Idéefip votre journal local d'infos syndicales, des courriers aux Ministres, des rencontres avec les élus du département et des articles parus dans la presse.

**RESISTER**  
**LUTTER**

Nous ne baissons jamais les bras et continuerons à lutter contre les mesures injustes, telles que :

- la limitation du nombre de participations aux concours,
- la modification des règles de mutations,
- la dégradation des conditions d'accueil du public
- les projets de fermetures de sites (avec plusieurs **VICTOIRES** à notre actif !)...

**ACTIONS**  
**MOBILISER**

Vous nous avez soutenus dans de nombreuses pétitions pour **EXPRIMER VOTRE INDIGNATION** à votre direction locale ou aux Ministres, sur la dégradation sans précédent de vos conditions de travail et de votre pouvoir d'achat.

**SOLIDARITE**

Pour **VOUS AIDER** à surmonter vos difficultés, vous avez pu compter sur le soutien de la **CAISSE DE SOLIDARITÉ** et sur notre aide.

Les futur(e)s élu(e)s vous **représenteront**, **porteront** votre voix, **protégeront** vos droits et vous **défendront** pendant les 4 prochaines années.

**Solidaires Finances Publiques**

**LA FORCE DU NOUS... !**